

LA GAZETTE DE BORPLACAL

N°62 - Septembre 2012 - Siège : Noroy-le-Bourg - N° ISSN 1259 - 3613

Président de l'Association « BORPLACAL » : J RENOULT - Tél. 03 84.78.71 33 – www.borplacal.com

SOMMAIRE

⇒ Editorial.....	P 1
⇒ Le point sur nos activités.	P 2 et 3
⇒ Jus de pomme.....	P 3
⇒ Résumé de l'assemblée générale extraordinaire.....	P4 et 5
⇒ Randonnée, coups de pouce.....	P6

**Dernière gazette
avant changement**

Editorial

Comme il a été annoncé dans la précédente gazette, les missions de l'association Borplacal évoluent, son aire géographique sera agrandie. Il fallait donc adapter ses structures à cette évolution. Pour cela une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 15 juin pour modifier en partie ses statuts. Ces modifications ont porté principalement sur la composition du conseil d'administration.

Un conseil d'administration « nouvelle composition » est convoqué le 18 septembre. Un nouveau bureau sera élu, ce sera pour moi l'occasion de passer le relais.

Les activités que j'ai eu le plaisir de faire vivre durant 10 ans se poursuivront certainement, avec peut-être des ajustements, notamment pour la gazette, d'autres viendront s'ajouter.

Un petit retour en arrière.

Fondée en 1993, 4 présidents se sont succédé à la tête du conseil d'administration : Bernard Manton, Bernard Gaudinet, Monique Girard et moi-même.

43 personnes ont fait partie de ce conseil :

Amor Roland, Becker Jeanne-Antide, Benoit Elisabeth, Bernard Agnès, Bertrand Jean-Pierre, Besançon Martine, Bichet Louis, Boisgontier Françoise, Bolot Alain, Bonnet Marcel, Carrey M.Agnès, Cellier Romuald, Chevillard Olivier, Cléau Denis, Cornevaux Colette, Cornevaux Jean-Pierre, Devoille Gilbert, Devoille Gisèle, Gaudinet Bernard, Gaudinet Sarah, Gigandet Michel, Girard Monique, Henry Marie-Claude, Lascarides Michel, Laurent Johan, Lopinot Christian, Manton Bernard, Marchiset Bernard, Martin Yvonne, Menigoz Jean-Paul, Nessi Bernard, Orsat Jacqueline, Pégeot Daniel, Pelleteret Claudine, Pernot Geneviève, Peton Nathalie Pin Christelle, Pisca Régis, Renet Christian,

Renoult Jacques, Rosenblat Estelle, Roussel Guy, Tachot Geneviève.

Avant de tirer ma révérence, je tiens à féliciter et remercier les membres du conseil d'administration et des commissions pour leur compétence et leur dévouement. Peu nombreux, ils étaient très souvent sollicités, et se sont dépensés sans compter pour mener à bien les différentes tâches qui leur étaient confiées. Merci mes amis.

Mention spéciale à Bernard Manton un des fondateurs de notre association, qui a siégé au CA de 1993 à 2012, comme président, administrateur et enfin président d'honneur.

Il a été pour moi un guide précieux.

Un grand merci également aux correspondants locaux qui dans chaque village, sont le lien entre les habitants et l'association, notamment en distribuant la gazette et collectant les adhésions.

Je remercie les élus pour leur soutien, le Conseil général, les communautés de communes, les municipalités des villages du Borplacal, la chambre d'agriculture, « Profession sport » et les croqueurs de pommes de la « Griotte », pour leur aide.

Je tiens aussi à remercier vivement Michel Delhon qui, dans le cadre de ses missions à la chambre d'agriculture, est à l'origine de bien des réalisations de notre association. Son aide pour monter et faire aboutir les dossiers m'a été, également, bien précieuse.

A ces remerciements, n'oublions pas d'associer celles et ceux qui, en prenant une adhésion nous montrent l'intérêt qu'ils portent aux actions de notre association et participent grandement à son financement.

Amicales salutations à nos lecteurs.

Jacques Renoult.

LE POINT SUR NOS ACTIVITES

Créée en 1993, cette association intercommunale s'attache à promouvoir et dynamiser le secteur compris dans le triangle Lure-Vesoul-Villersexel. Son action concerne surtout 16 communes : Aillevans, Arpenans, Autrey-les-Cerre, Borey, Calmoutier, Cerre-les-Noroy, Colombotte, Dampvalley-les-Colombe, Liévans, Mollans, Montjustin, Noroy-le-Bourg, Oppenans, Oricourt, Pomoy et Valleriois-le-bois.

En 2012 pour remplir sa mission, l'association dispose d'un conseil d'administration de 14 membres :

Aux côtés des membres du conseil d'administration, des adhérents participent, en fonction de leurs compétences, aux commissions gazette, tourisme, animation, musée, bio verger.

Dans chaque village un correspondant local représente notre association. C'est un collaborateur très précieux.

En 2011 : 49 adhésions individuelles et 89 adhésions familiales une adhésion familiale comptant pour deux cela nous donne 227 adhérents. En 2012 ce sera équivalent.

La gazette

Elle contribue à la circulation des idées. Elle est distribuée gratuitement par les correspondants locaux à tous les habitants du secteur et envoyée aux adhérents hors «Borplacal». Chaque numéro est imprimé à 1500 exemplaires.

Une page est réservée à la diffusion des programmes d'activité des associations locales.

3 numéros édités en 2012.

Le site internet : (Borplacal.com)_créé et tenu à jour par Gisèle Devoille permet de découvrir toutes les activités de notre association.

Les circuits de randonnée.

Tout au long de l'année nous vérifions le balisage et entretenons ces circuits de randonnée Pour chacun d'eux nous éditons un topoguide en couleur avec carte IGN au 1/25000.

Ces circuits sont de plus en plus fréquentés et contribuent à la promotion de ce secteur.

Le circuit des croix se compose de 3 boucles partant toutes de Noroy le Bourg. La boucle « village » de 3,5 km fait découvrir les 7 fontaines du bourg. Les 2 autres boucles font 7 et 8 km.

Un circuit VTT de 15 km partant lui aussi de Noroy a été créé et balisé.

Le circuit de la Vallée sèche du Veuvey est un circuit de découverte d'environ 6 km.

Grâce aux 23 panneaux, destinés à vous familiariser avec les arbres et arbustes poussant sur ce plateau calcaire, vous vous instruisez en vous promenant.

Détériorés, plusieurs de ces panneaux ainsi que le panneau de départ seront remplacés.

Le circuit des monts est long d'une vingtaine de km, il peut être scindé en 3 boucles (une de 13 km et deux de 7 km), passant toutes trois par Oricourt.

Le panneau de départ doit être remplacé.

Le circuit des grands bois est long d'une vingtaine de km, il peut être scindé en 2 boucles. Il passe à Cerre-les-Noroy et Borey.

De plus, par contrat avec le Conseil Général, nous assurons l'entretien d'une partie du sentier des buttes.

« La ferme d'Antan » à Oppenans

Elle permet de découvrir les machines agricoles de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle. Du 15 juin au 15 septembre, le dimanche après midi, les bénévoles de la commission musée se relayent pour recevoir les visiteurs intéressés par ce patrimoine.

Pour les groupes les visites sont possibles, dans le courant de l'année, sur simple appel téléphonique. En 2011 nous avons reçu deux groupes d'enfants et un groupe d'adultes.

Pour cause de restructuration, en 2012 la ferme d'antan n'a été ouverte que le 8 mai.

La maison de la ruralité à Noroy le Bourg.

De par sa conception, ce bâtiment est exemplaire. La municipalité de Noroy peut être fière d'avoir mené à bien un tel projet.

Les 2 hangars vont, j'espère, être construits sous peu ! Ils abriteront nos machines agricoles du début du 20^{ème} siècle.

Le bio verger.

C'est grâce à l'aide précieuse des croqueurs de pommes de « La Griotte » que ce projet a pu être mené à bien. Daniel Petitjean patronne notre commission bio-verger et tous les travaux se font sous sa conduite.

64 arbres ont été plantés : 35 pommiers, 7 poiriers 12 autres fruitiers et 10 pieds de vigne.

Coût de l'opération : 8136,43 euros, subvention RFF 6505€, bénévolat valorisé 1612,04€, restant à notre charge 19,39€

12 nichoirs et 2 gîtes à insectes sont installés dans les haies entourant le terrain. Ils ont été fabriqués par des élèves de la section ULIS du collège Albert Jacquard de Lure.

NOS MANIFESTATIONS 2012

Durant l'année, entretien des circuits de randonnée, entretien du verger, de la ferme d'antan.

Michel LASCARIDES, continue cette année à organiser des sorties de moyenne ou longue distance 8, 10, 12 km ou plus sur notre région. En général deux randonnées sont programmées chaque semaine. Il organise également une marche de plusieurs jours sur le « Chemin de Compostelle »

Pour tout renseignement le contacter au 03-84-78-79-47.

10 mars à Arpenans : Soirée cancoillotte animée par Guy Gougeon.

8 mai à Oppenans : Ouverture de la ferme d'Antan à l'occasion du vide grenier.

26 et 27 mai à Montjustin : Les jeux intervillages organisés à Montjustin par l'association « Animation jeunesse » en partenariat avec Borplacal et la Montjustinoise.

29 juillet à Esprels : Démonstration de vannage dans le cadre du marché fermier et artisanal organisé par l'association « Des hommes et des traditions ».

30 juillet à Noroy : 25 retraités de l'enseignement public de Montbéliard découvrent notre circuit des croix et la maison de la ruralité.

Décembre : Le téléthon.

VOUS AVEZ DES POMMES OU DES POIRES ?

Vous voulez produire votre propre jus de fruits ?

AIIS met à votre disposition un pressoir, 2 formules au choix :

Vous apportez vos fruits à l'association AIIS (Mailleroncourt -Charette) et grâce à l'atelier mobile (broyeur à râpe, presse à paquets, nécessaire de pasteurisation), une équipe d'AIIS presse vos fruits

Tarifs : 1,20 € le litre pasteurisé, bouteille comprise

Tarif dégressif en fonction de la quantité de litres produits

0,90 € le litre si reprise des bouteilles de la pressée 2011

0,60 € le litre non pasteurisé

Vous êtes une collectivité ou un particulier et vous souhaitez vous-même presser vos fruits : louez l'atelier mobile auprès de l'association, à charge pour vous d'en assurer le fonctionnement et l'entretien*

Atelier mobile : 50 €/jour pour les communes adhérentes à AIIS

60 €/jour pour les particuliers et communes non adhérentes

Pasteurisateur seul : 25 €/jour

*Pour la stérilisation, il est préférable d'avoir une alimentation électrique triphasée, vous pouvez néanmoins utiliser le matériel en 220V mais le temps de chauffe sera plus long.

Pour réserver ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :

AIIS 1 impasse des framboisiers 70240 MAILLERONCOURT CHARETTE

Tél : 03.84.95 89.08 Fax : 03.84.95.88.48 mail : intercomm.insertion@wanadoo.fr.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

15 juin 2012

Modification des statuts de notre association.

Lors de sa séance du 6 juin 2012 le conseil d'administration a défini et adopté les modifications qui ont été présentées à cette assemblée générale extraordinaire.

Les membres présents à l'assemblée générale les ont votées à l'unanimité

Un résumé de ces modifications

Article 1 - constitution et dénomination

Entre toutes les personnes physiques ou morales qui adhèrent aux présents statuts, il est formé une Association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant pour titre « Association BORPLACAL »

Article 2 - objet

L'association a pour objet de promouvoir, de coordonner et d'animer toutes initiatives et toutes actions nécessaires au maintien et au développement d'un tissu rural actif et à l'occupation de l'espace rural par la valorisation des potentialités humaines, naturelles et touristiques. Lieu de recherche, de réflexion et de formation (université rurale). L'association s'interdit tout engagement de participation ou de soutien à un parti politique ou une organisation confessionnelle.

Article 3 - siège social

Le siège social est fixé à la Maison de la ruralité, route de Cerre-les-Noroy à Noroy le Bourg 70000

Article 5 – composition

L'association se compose de membres actifs et de membres de droit.

a) Les membres actifs

Sont appelés membres actifs, les personnes physiques qui paient une cotisation annuelle.

b) Les personnes morales, membres de droit

Actuellement les présidents des communautés de communes des Grands Bois, du Pays de Saulx et des Franches-Communes ou leurs représentants.

Pour l'avenir le Président de la nouvelle communauté de communes (regroupant les trois précédentes) ou son représentant,

- les élus locaux, départementaux et régionaux,
- le représentant de la Chambre d'Agriculture,
- le représentant de la Chambre des Métiers,
- le représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- le Comité Départemental du Tourisme de Haute-Saône.

Article 9 – conseil d'administration

Le Conseil d'administration est constitué de trois collèges :

Deux collèges de 6 membres chacun, avec voix délibérative (collèges 1 et 2).

Un collège avec voix consultative (collège 3)

Collège 1, membres actifs : 6 élus pour trois ans.

Leur renouvellement a lieu chaque année par tiers.

L'ordre de sortie des premiers membres est déterminé au sort.

Les membres sortants sont rééligibles.

Collège 2 : personnes morales : 6 représentants des communes et communautés de communes

A l'heure actuelle :

2 représentants de la commune de Noroy-le bourg.

2 représentants de la communauté de communes des Grands-bois.

1 représentant de la communauté de communes du Pays de Saulx

1 représentant de la communauté de communes des Franches communes.

A la création de la nouvelle communauté de communes (regroupant les 3 précédentes):

2 représentants de la commune de Noroy-le bourg

4 représentants de cette communauté de communes.

Collège 3 : membres à titre consultatif

Ils sont associés au Conseil d'Administration en tant que partenaires du projet. Ils seront nommés à la majorité par le Conseil d'administration.

Article 14 – bureau

Le Conseil d'Administration élit chaque année, au scrutin secret, un Bureau comprenant au moins 5 membres dont :

- un Président, membre du collège 2,
- deux Vice-présidents, un du collège 1 et un du collège 2,
- un Secrétaire,
- un trésorier membre du collège 2.

Le bureau est renouvelable annuellement, les membres sortants sont rééligibles.

CONSTITUTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège 1 :

Roland AMOR, Marie-Agnès CARREY, Michel LASCARIDES, Jean-Paul MENIGOZ, Jacques RENOULT et Elisabeth SIEGER.

Collège2

Représentants de la commune de Noroy : Joël CUYNET et Raymond KANY.

Représentants de la communauté de communes des Grands-bois :

Catherine BOURDIN et Bernard GAUDINET.

Représentant de la communauté de communes du Pays de Saulx : Christian BRESSON.

Représentant de la communauté de communes des Franches communes :

Raymond BILQUEZ.

DERNIERE MINUTE, CA du 18-06-12

Le nouveau bureau :

Président : Bernard GAUDINET.

Vice-présidents : Marie-Agnès CARREY et Jean-Luc SIBILLE.

Secrétaire : Elisabeth SIEGER.

Trésorier : Joël CUYNET.

Les commissions : Le Conseil d'administration a instauré les commissions suivantes :

Communication, animation, randonnée et bio verger, projets et engagements au sein de la maison de la ruralité.

Vous êtes intéressé(e) par le développement et l'animation de votre territoire, alors venez rejoindre les membres du CA au sein d'une ou plusieurs de ces commissions.

Pour cela téléphonez au 03-84-78-71-33.

Le collège3 : Le conseil d'administration a proposé :

Représentant de l'association des croqueurs de pommes « La griotte » : Daniel PETITJEAN.

Représentant de l'association Truffière de Noroy-Le-Bourg : Jean-Claude LARERE.

EN BALADE AVEC BORPLACAL

Nos circuits de randonnée connaissent un engouement croissant et sont connus au-delà de notre département. Jeudi 30 août vers 9 heures une vingtaine de personnes du Pays de Montbéliard, membres de l'association "foyer des retraités de l'enseignement public" arrivaient à la maison de la ruralité de Noroy-le-Bourg. Leur objectif : parcourir les boucles du circuit des Croix ; Ils ont été guidés par Michel Lascarides, membre actif de notre association et guide-randonneur bénévole. Le matin une dizaine de kilomètres parcourus sur la boucle 2 ont permis de découvrir la croix Boguet, la croix du replan et la ferme des Boban.

Un petit détour par le village de Cerre-les-Noroy a permis d'admirer la fontaine de laHye, la fontaine de l'église et l'église elle-même.

A 13h, le repas tiré du sac était pris à la maison de la ruralité.

L'occasion était belle de leur présenter ce bâtiment exemplaire et faire valoir la construction en chanvre. Le groupe a été conquis.



L'après midi, après une escapade sur la voie du tacot, était consacré à la visite des fontaines du village.

Cette journée passée sur le Borplacal a été très appréciée et il nous a été demandé de leur préparer une nouvelle randonnée sur le secteur pour le printemps 2013.

Dimanche 18 novembre à la maison de la ruralité de Noroy-Le-Bourg

De 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h :

Journée découverte de la truffe

Expositions, visite de la truffière pédagogique, cavage (recherche de la truffe par un chien).

COUPS DE POUCE

Beauté-Zen Esthéticienne à domicile.

Faites vous chouchouter chez vous. Soin visage, soin corps, épilations, prothésie onguilaire, manucure, beauté des pieds, maquillage, mariage.....

Pour tout rendez-vous ou renseignement contactez madame Sonia MOLLE à ARPENANS par téléphone au 06-47-61-11-19 ou par mail à beautezen.sonia@live.fr

Peinture générale ROMAIN.

Ravalement - Isolation – Décoration – Plaquiste. Pour tout rendez-vous ou renseignement contactez monsieur Julien ROMAIN à ARPENANS au 06-88-84-90-29.

Comité de rédaction : F.Boisgontier - M.A Carrey - G.Devoille - M.Gigandet - M.C Henry - J.Laurent J.P.Menigoz
J.Pernot - N.Peton - Ch.Renet - J.Renoult.

Imprimé par EURL RDM CREATIONS – Espace de la Motte